



# Coalition Nationale de l'Education Pour Tous

## CONEPT-RDC

« Par l'Education, vaincre le COVID-19 en RD Congo ! »



*Planifier la réouverture des écoles, assurer la continuité des Enseignements-Apprentissages pour vaincre la COVID-19.*



Action pour la Promotion de l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle



# ***Impact de la COVID-19 dans le secteur de l'éducation et préparation du retour à l'école***

## ***1. Contexte.***

*L'expansion de la COVID-19 en République Démocratique du Congo touche aujourd'hui tous les secteurs de la vie nationale. Le domaine de l'éducation est l'un des secteurs les plus impactés par cette pandémie accentuant ainsi la crise de l'éducation, l'une des crises les plus graves qui entame le droit à l'éducation dans notre pays.*

## ***2. Covid-19 et conséquences de la réponse globale de l'Etat dans le secteur de l'éducation en RDC.***

*En vue de freiner l'expansion de la COVID-19 en République Démocratique du Congo, il y a eu :*

- La rupture brutale de la continuité des enseignements entraînant la remise en cause du calendrier scolaire aussi bien dans le secteur public que le secteur privé de l'enseignement;*
- Au moins 22 millions d'élèves et étudiants privés de leur droit à l'éducation du fait de la fermeture des écoles, des centres d'alphabétisation et de formation professionnel ainsi que des universités et instituts supérieurs ;*
- Dans plusieurs écoles privées, la réduction des salaires, voire dans la plupart des cas, la rupture du paiement des enseignants suite à la crise de trésorerie augmentant ainsi les appels à la subvention de l'Etat presque plongé dans une situation de marasme économique ;*
- le dénouement de l'année scolaire est sujet à caution.*

*Comment alors notre activisme et notre travail éducatif peuvent-ils apporter une réponse importante à la gestion et à l'apprentissage pendant cette crise due à l'expansion de la pandémie de la COVID-19 ?*

*Le présent extrait est l'aboutissement d'un long processus de réflexion ponctuée de réunions en ligne et en présentiel avec les Organisations membres, nos antennes provinciales ainsi que quelques personnes ressources du domaine de l'éducation et de la santé. La Coalition a aussi mené des échanges avec des institutions et divers concitoyens vivant dans d'autres pays mais aussi revisité quelques expériences au niveau national en matière de réponses aux crises du système éducatif en vue d'assurer :*

- (i) *la rationalisation de la continuité des Enseignements et des apprentissages ;*
- (ii) *la préparation de la clôture de l'année scolaire 2019-2020 et la réouverture des écoles et des centres d'apprentissage.*

### **3. Fermeture des écoles et enseignement à distance comme réponse pour assurer la continuité des Enseignements-apprentissages : principes à observer, constats et limites.**

#### **3.1. Principes à observer.**

*L'évolution de la pandémie donne des signaux alarmants. En effet, la courbe de contamination demeure ascendante. Or la réouverture des classes reste sujette à caution tant que l'évolution de cette courbe n'est pas inversée définitivement. En attendant cette réouverture, le droit à l'éducation ne peut souffrir et l'enseignement à distance reste le palliatif.*

*Pour être efficace, toute réponse de l'éducation à cette situation d'urgence devrait obéir aux principes suivants :*

- 1. la **Continuité** : elle exprime l'exigence de ne pas interrompre durablement l'action éducative en temps de paix, de conflit armé, d'épidémie, de catastrophe naturelle et de crise de toute nature tout en prenant les dispositions idoines pour garantir la sûreté, la protection et la quiétude nécessaires au bon déroulement des apprentissages.*
- 2. La **gratuité** : L'accès aux ressources pédagogiques diffusées par les médias partenaires ou placées sur les plateformes numériques est et doit demeurer entièrement gratuit pour les enfants et leurs parents à l'exception des équipements de base (poste de radio, poste téléviseur, connexion internet, alimentation électrique, etc.) nécessaires pour accéder à ces médias et plateformes numériques.*
- 3. L'**inclusion** : le dispositif d'enseignement à distance doit viser tous les élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire général, technique et professionnel du public et du privé. De plus, il prend en compte également tous les enfants fréquentant les structures d'éducation non formelle, confessionnelle et laïque.*
- 4. L'**équité** : les bénéficiaires du dispositif de continuité éducative et des apprentissages doivent avoir les mêmes chances d'accès, d'exposition, d'exploitation et d'appropriation des contenus d'enseignement.*
- 5. La **pérennité** : le dispositif déployé pour réduire l'impact de la pandémie du COVID-19 sur l'éducation des enfants est destiné à être pérenne. La pérennité*

du dispositif de continuité éducative vise deux objectifs. Il s'agit, d'une part, de renforcer la résilience du système éducatif à travers la mobilisation du dispositif dans d'autres situations de crise, et d'autre part, de renforcer les apprentissages par l'utilisation permanente du dispositif, y compris en temps normal, pour accompagner les élèves dans leurs révisions.

### **3.2. Statut de l'enseignement à distance en période de la COVID-19 en RDC.**

Au niveau national quelques initiatives ont été prises notamment le lancement de:

- deux plates-formes en ligne permettant de suivre gratuitement (hors frais de connexion) le programme scolaire congolais (<https://www.schoolap.com/> et <https://vodaeduc.vodacom.cd/>).
- Programmes scolaires télévisés et radiodiffusés (EDUC TV, RTNC, Radio Okapi ainsi que Radio et Télé 50).
- La distribution des cahiers d'exercices aux élèves.

Cependant, la fracture numérique à l'échelle sociétale, de graves dysfonctionnements dans la desserte en électricité aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural aggravent des inégalités et posent le problème d'équité dans l'accès aux opportunités d'apprentissage à distance surtout pour les jeunes et les apprenants issues des familles défavorisées, vivant en milieu non couvert par l'énergie électrique ainsi que ceux vivant avec handicap dont les malvoyants. L'opération de distribution des cahiers d'exercices qui pouvait palier à ces insuffisances n'est pas encore visible sur terrain.

Dans la pratique, dans les conditions actuelles, l'offre de l'enseignement à distance nécessite encore des améliorations pour garantir la qualité au moyen d'un encadrement du maître et des parents. L'enseignement à distance ne peut donc remplacer l'enseignement en présentiel. Il est indispensable de préparer la réouverture des classes.

### **5. Problématique de la clôture de l'année scolaire 2019-2020 et de la rentrée scolaire 2020-2021)**

En République Démocratique du Congo, les écoles ont été fermées alors que les élèves du primaire et du secondaire avaient accompli 150 jours des cours sur les 220 prévues cette année scolaire soit 70 jours à combler alors que la moyenne pour l'UNESCO en prévoit 180. L'entrave au fonctionnement du système éducatif met chaque pays devant sa responsabilité historique de trouver une réponse convenable à sa situation. Par rapport à l'achèvement de l'année scolaire en cours, l'analyse de la CONEPT RDC révèle trois options parmi lesquelles il faut en choisir une :

**Option 1. Clôturer maintenant l'année scolaire en cours en faisant la moyenne des points obtenus par chaque élève et programmer la rentrée scolaire vers le mois septembre 2020.**

L'adoption de cette option requiert :

- L'usage de l'espace de temps entre maintenant et la réouverture des écoles à la massification des actions de sensibilisation en s'appuyant davantage sur la dynamique communautaire ;
- La préparation du retour et la formation des enseignants notamment sur les techniques et l'utilisation des outils pour l'enseignement à distance ;
- L'ajustement des programmes scolaires de l'année scolaire 2020-2021 en intégrant les matières non vues durant l'année scolaire 2019-2020.

**Option 2. Clôturer l'année scolaire maintenant et admettre tous les élèves dans la classe supérieure (Pas de redoublement).**

Dans ce cas, il y a deux implications majeures :

- L'ajustement des programmes des cours des classes supérieures en intégrant les matières non abordées durant l'année scolaire 2019-2020 dans les classes précédentes ;
- Faire une évaluation sommative pour les deux années à la fin de l'année scolaire 2020-2021

**Option 3. suspendre l'année scolaire et programmer l'ouverture des écoles au mois de septembre.**

Dans ce cas, les écoles commenceront par l'achèvement des programmes de l'année scolaire 2019-2020 et évalueront les élèves et apprenants avant de lancer les programmes de l'année scolaire 2020-2021.

Notons qu'il sera indispensable, quel que soit l'option prise, d'organiser des évaluations certificatives (TENAFEP et Examen d'Etat) afin de permettre aux élèves finalistes du primaire et du secondaire de terminer et/ou de passer d'un cycle à un autre.

Chaque option recèle des limites et nécessite des innovations majeures. Il convient d'éviter d'enfermer toutes les écoles dans le même carcan en faisant de sorte qu'elles s'organisent pour prendre en compte leurs spécificités.

#### **4. De la fermeture à la réouverture des écoles : quelques points de veille.**

La période qui nous sépare de la reprise doit être pleinement mise à profit en termes de dispositions préventives à savoir :

1. Sécuriser les établissements, en tant que patrimoine, en assurant la présence des sentinelles, la prise en charge de l'eau et d'électricité ;
2. Nettoyer et désinfecter systématiquement tous les établissements scolaires en amont et chaque jour à partir de la reprise ;
3. Définir un plan d'hygiène incluant le lavage régulier des mains, le respect de la distanciation sociale, le respect des gestes barrières. Pour ce faire, il est indispensable de distribuer gratuitement aux écoles des matériels essentiels pour la prévention tels que : thermo-flash, dispositifs de lavage des mains, produits d'hygiène, masques, veiller à la fonctionnalité de blocs sanitaires, élaborer et distribuer des guides de résilience, etc.
4. Organiser d'abord le retour des enseignants à leur poste de travail et leur faire subir le test du COVID-19 ;
5. Soutenir les enseignants dans l'enseignement à distance et la réouverture des écoles pour qu'ils soient capables de suivre et d'évaluer les élèves avec efficacité au bout de la chaîne d'apprentissage ;
6. Veiller à la stricte observation des gestes barrières dans les moyens de transport en commun pour garantir le déplacement des élèves et enseignants vers leurs lieux d'études en toute sécurité ;
7. Définir un plan de mouvement des apprenants (entrée à l'école, cour de récréation, taille de la classe avec 1 élève par table banc, sortie de l'école)
8. Mettre à disposition un personnel d'accompagnement au niveau chaque école ou réseaux d'écoles de proximité (Assistants sociaux, psychologues, conseillers, agent de santé, ...) en impliquant les collectivités territoriales et les organisations communautaires ;
9. Prévoir un dispositif opérationnel de prise en charge de toute urgence signalée ;
10. Assurer une prise en charge spécifique des enseignants et apprenants malades chroniques, diabétiques, hyper tendus, ... qui ne doivent en aucun cas s'exposer devant cette crise ;
11. Eviter d'enfermer tout le système dans un même cadre temporel en faisant de sorte que chaque école s'organise pour prendre en compte ses spécificités ;
12. Garantir une préparation psychosociologique rassurante par des stratégies de communication (avant et pendant la reprise) en direction des parents, des élèves et de leurs enseignants en vue d'avoir leur adhésion au scénario retenus ;

13. *S'assurer de l'adhésion et de l'engagement de tous les acteurs (OSC, syndicats, parents, apprenants, guides religieux, coutumiers et communautaires) au scénario retenu*

14. *Vulgariser le plan de riposte des Ministères de l'Education.*

### ***Appel à l'action/Recommandations***

*Le secteur de l'éducation joue un rôle essentiel dans la riposte du secteur de la santé face à la pandémie. Pour ce faire :*

- *L'Etat et tous ses partenaires devraient prendre l'engagement de mettre en place un dispositif pérenne, efficace, parfaitement intégré dans le système et capable de répondre à toute éventualité. Un tel dispositif ne requiert pas seulement un contenu, une approche méthodique et des techniques, des matériels et des animateurs mais aussi une allocation appropriée pour laquelle l'Etat devrait être conscient et agir en conséquence.*
- *Intégrer dans les différents programmes d'éducation au niveau national les messages sanitaires essentiels contre la COVID-19 (lavage des mains, port du masque). Cette stratégie de responsabilisation des enfants via la connaissance, avec pour objectif d'amener les familles à revoir leurs comportements.*
- *Faire signer les cahiers de charge à tous les gestionnaires, promoteurs et chefs d'établissements pour le respect des gestes barrières.*
- *S'assurer de l'ouverture d'un dialogue sociale notamment avec les organisations syndicales des enseignants pour préparer un retour apaisé*